

**4 Économie**

**Agasa/Conseil d'administration**

**Le fonctionnement de l'agence au cœur des échanges**

**R.H.A**  
Libreville/Gabon

**LE** Conseil d'administration de l'Agence gabonaise de sécurité alimentaire (Agasa) s'est tenu jeudi dernier à l'hôtel Boulevard des Acaé. Plusieurs points étaient inscrits à l'ordre du jour. Les administrateurs ont ainsi statué sur les comptes de l'année écoulée, et ont adopté le budget de l'année en cours. Ils ont également

émis des critiques sur le fonctionnement de la direction générale, avec l'absorption imminente de l'Office national de laboratoire (Onala) par l'Agasa, qui a été décidée en Conseil des ministres. Il était donc question, au cours de ce conseil, de réfléchir sur les contours de cette absorption, qui implique de prendre en compte à la fois le passif et l'actif de cet organe. Le Conseil a finalement évoqué les points forts de l'ac-



Photo : R.H.A

**Le PCA de l'Agasa, André-Jules Ndjambé, et le DG Dr Patrick Enkoro, lors du Conseil.**

tualité alimentaire au Gabon. Particulièrement, le scandale de la viande avariée en provenance du Brésil et du supposé riz en plastique. "Ce conseil a été l'occasion pour nous de revenir sur toute la vie de cette agence, son fonctionnement, notamment la question des ressources humaines qui a été évoquée par le directeur général Dr Patrick Enkoro", a indiqué le président du Conseil d'administration André-Jules Ndjambé.

**Brèves**

**Banques africaines/515 milliards de dollars aux entreprises du continent**  
Selon une estimation faite par Africa Finlab, une initiative de Paris Europlace destinée à fédérer les acteurs des places financières africaines et françaises, les ressources mobilisées par les banques africaines au profit des entreprises du continent, ont atteint l'équivalent de 515 milliards d'euros. Ce volume est en amélioration, comparé aux 410 milliards de dollars de 2009.

**NTIC/La cyber-attaque planétaire majeure provoquerait 53 milliards de dollars de pertes**  
L'assureur britannique Lloyd's a publié lundi dernier un rapport sur le coût d'une cyber-attaque d'envergure mondiale, qui a été co-réalisé avec la firme de modélisation de risques Cyence. Entre autres résultats, il ressort de cette étude que dans le cas d'une attaque des systèmes d'exploitation utilisés par les ordinateurs des entrepreneurs, les pertes pourraient varier entre 9,7 milliards de dollars et 28,7 milliards de dollars en moyenne. Dans le cas de l'attaque d'un fournisseur de services cloud, les pertes pourraient presque doubler pour atteindre 53 milliards de dollars en moyenne.

**Cameroun/Les projets de la BAD**  
Face à la presse du Cameroun, le président du groupe de la Banque africaine de développement (BAD), Dr Akinwumi A. Adesina, a décliné ses projets pour le Cameroun. Des projets en cours au Cameroun bénéficient de financements de la BAD. C'est le cas de L'usine hydroélectrique de Lom Pangar, qui va produire à terme 30 MW d'électricité pour alimenter 150 localités de la région de l'Est et le barrage de Nachtigal (420 MW), avec une contribution de financement de 150 millions de dollars US. Pour l'industrialisation, le président de la BAD a poursuivi son plaidoyer pour l'industrialisation du Cameroun. A cet effet, son institution se propose de financer la création de grandes zones de production et de transformation des produits agricoles.

**Rassemblées par F.A.**

**4e réunion du comité national de mise à niveau (Conami)**

**Redynamiser l'entrepreneuriat gabonais**

**A.E.E**  
Libreville/Gabon

**LA** 4e réunion du Comité national de mise à niveau (Conami), s'est tenue vendredi dernier, à la salle de réunion de la direction générale de l'industrie, en présence de la ministre déléguée au Tourisme et à l'Industrie, Irène Lissenguet Lindzondzo. L'objet de ce rendez-vous était la promotion de l'entrepreneuriat au Gabon, celle-ci venant en appui au plan de relance économique mis en œuvre par le gouvernement. A cet effet, sept entreprises industrielles

gabonaises devraient être soutenues. Cette rencontre était l'occasion, pour les participants, notamment les représentants de l'Union européenne (UE) et de quelques structures bancaires, d'évaluer les dossiers des candidats à l'accompagnement managérial et technique offert par l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi). Au cours de cette réunion d'évaluation, sept entreprises sur les quinze enregistrées ont été retenues. Jonas Mangoubou Boumanga, coordonnateur du Conami a donné le programme à venir de ses sociétés: "sur ces sept



Photo : A.E.E

**Les travaux étaient présidés par la ministre déléguée au Tourisme et à l'Industrie, Irène Lissenguet Lindzondzo.**

entreprises, deux bénéficieront, dans les prochaines semaines, d'une mise à niveau globale et cinq d'une mise à niveau spécifique, avec deux actions prioritaires par entreprise". La ministre déléguée en charge du Tourisme et de l'Industrie a rappelé les critères ayant prévalu lors de la sélection des sept entre-

prises en question. "Les entreprises devaient avoir au moins deux ans d'activité continue. Elles devaient prouver qu'elles ne vont pas en redressement judiciaire et devaient afficher un chiffre d'affaires appréciable". Les objectifs du Conami, sous l'impulsion de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), sont: faciliter un environnement favorable aux affaires, renforcer les structures d'appui au secteur privé, dynamiser la performance des entreprises et accompagner les créateurs d'entreprises dans les pays de la zone Cémac.

**Réunion de la Commission nationale de l'Ohada**

**Trois avant-projets de textes sur la table**

**C.O.**  
Libreville/Gabon

**LA** Commission nationale de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada) s'est réunie hier, dans l'une des salles de conférences du ministère en charge de la Justice. Dans son allocution d'ouverture, le secrétaire général dudit ministère, Pascal Ndzemba, a assuré les participants de l'engagement du gouvernement à se conformer à la vision du chef de l'Etat déclinée dans le Plan stratégique Gabon émergent, relatif à l'amélioration du climat des affaires. Cette vision, a indiqué le SG Pascal Ndzemba, s'inscrit dans le cadre des objectifs

poursuivis par l'Ohada, notamment le renforcement de la sécurité juridique et judiciaire garantissant un climat de confiance propice au développement économique des États membres. Le SG a rappelé la mission principale de l'Ohada, à savoir, assister le gouvernement dans l'élaboration et la mise en application des textes relatifs à cette organisation. «A ce titre, a-t-il précisé, elle est notamment chargée de donner son avis sur tout projet de texte relatif à l'harmonisation en Afrique du droit des affaires, les modalités d'application des Actes uniformes relatifs à l'Ohada, tout projet de texte élaboré en vue d'adapter la législation nationale aux actes uniformes susvisés». En outre, pour le SG, la Commission assure la coordination entre les structures ou



Photo : Chris OYAME

**Les participants posent devant les objectifs pour immortaliser la rencontre.**

organes nationaux et internationaux concernés par les questions de l'Ohada. Pour Pascal Ndzemba, c'est précisément dans le cadre de l'une de ces attributions que la Commission est appelée lors des travaux du jour à faire des observations sur trois avant-projets de textes communiqués par le Secrétariat permanent de l'Ohada au gouvernement gabonais. Il s'agit de l'Acte uniforme révisé relatif au droit de l'arbitrage, de l'Acte uniforme relatif à la médiation et de l'avant-projet de règlement d'arbitrage de la Cour commune de justice et d'arbitrage. Et le SG Pascal Ndzemba de

préciser que ces textes présentent un intérêt particulier en ce qu'ils portent sur les modes alternatifs de règlement de conflits qui auraient le mérite de la célérité. Aussi contribueraient-ils à désengorger les juridictions étatiques. En ouvrant les travaux, l'orateur s'est dit convaincu que les participants à cette rencontre auront des échanges fructueux de nature à enrichir ces avant-projets de textes soumis à leur examen, «ce d'autant plus que notre pays pourrait assurer la présidence de l'année prochaine», a-t-il conclu. Non sans exhorter les experts à veiller à ce que leurs contributions tiennent compte de notre environnement juridique, de manière à ce que les textes adoptés soient d'application aisée.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 19/07/2017			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS			
	DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	en date du		
	XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	<b>1 EUR</b>	<b>655,957</b>	<b>CAC 40</b>	19/07/2017	<b>5 173,80</b>
	USD	1,1555	1USD =	567,682	1 USD	587,551	<b>DOW JONES</b>	19/07/2017	<b>21 562,60</b>
	CAD	1,4548	1CAD =	450,892	1 CAD	474,718			
	JPY	129,4600	1JPY =	5,067	100 JPY	526,893			
	GBP	0,8878	1GBP =	738,857	1 GBP	771,322			
	CHF	1,1025	1CHF =	594,972	100 CHF	62 312,15			
	ZAR	14,9464	1ZAR =	43,887	100 ZAR	4 563,75			
	MAD	11,0727	1MAD =	59,241	1 MAD	61,60			
	CNY	7,8001	1CNY =	84,096	1CNY	86,62			
	KES	120,3400	1KES =	5,451	1KES	5,61			

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
**19 Juillet 2017: 49,11**

**CHANGEMENTS**  
**Union Gabonaise de Banque**  
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>